

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 janvier 2024,

Objet : Bilan de la section de THEZILLIEU-PONTHIEU – Année 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un janvier à dix-huit heures et trente-cinq minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 22

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOOT Joël, BOURGEOIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

CYVOCT Jean-Michel pouvoir à Monsieur Bernard CORTINOVIS
FORAY Gaëlle pouvoir à Madame Corinne BOYER
LEMOINE Gilbert pouvoir à Madame Christine MARTINE
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Le Maire
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Didier BOURGEOIS
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1

LYAUDET (MARIN) Jessie

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 22 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de décider de l'utilisation du produit de la section de THEZILLIEU-PONTHIEU pour l'exercice 2024. Il communique le bilan financier de la section pour l'exercice 2023 ci-dessous :

RECETTES

- Produit des ventes de bois HT	24 502,37 €
- Subventions (dégagement parcelles et ressource forestière)	2 581,12 €
- Redevance occupation du domaine public	73,90 €
TOTAL des recettes	27 157,39 €

DEPENSES

- Impôts 2023 (Taxes foncières)	927,00 €
- Frais de garderie HT	0,00 €
- Contribution à l'hectare	459,32 €
- 5% CCAS (Produit des ventes de bois)	1 225,12 €
- Cotisation CVO	0,00 €
- Travaux sylvicoles HT (ONF) parcelles 2, 3, 4	4 368,25 €
- Frais vente groupée HT (ONF)	16 045,03 €
- Annulation vente de bois 2022 HT, doublon	18 330,00 €
TOTAL des dépenses	41 354,72 €

Bilan 2023 : 27 157,39 € - 41 354,72 € = - 14 197,33 €

Compte tenu du solde positif de l'exercice 2022 soit 55 187,77 €, le solde de l'exercice 2023 s'arrête à un excédent de 40 990,44 €.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le bilan financier de la section pour l'exercice 2023 ci-dessus.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire, Philippe EMIN.

